



**BOIS ROBERT INTERNATIONAL**

INTERNAT COLLÈGE ET LYCÉE  
DEPUIS 1968

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Cours de vacances 2022

**" INSTANTI BRAVIUM RENIDET"\***

\*La réussite sourit à celui qui travaille !

## Accueil et départs

L'accueil se fait entre 16h et 19h la veille du stage, soit, selon les stages, le 17 avril, 24 avril, 17 juillet et le 31 juillet.

Le départ se fait à 13h00 les vendredis.

Une navette de l'institut assure les allers et venues de la gare d'Angers à notre établissement les jours de rentrée et de sortie. Se référer à notre circulaire ou appeler le secrétariat pour connaître les horaires. À la fin du stage les familles ont la possibilité de rencontrer les professeurs pour un bilan du travail effectué..

## Encadrement

Toutes les plages d'activités sont organisées et encadrées par des animateurs titulaires du BAFA. Des jeux de sociétés, des films et du sport sont proposés. Il est notamment possible de pratiquer basket, volley, football, tennis, badminton, baseball...

Des sorties ont également lieu régulièrement les mercredis et week-ends. Des maîtres d'internat et surveillants sont présents la nuit.

## Évaluation et bilan

Le contrôle de l'assimilation des connaissances se fait quotidiennement par le biais d'interrogations en classe et de devoirs sur table dans chaque matière principale (un contrôle par matière et par semaine).

Le travail réalisé pendant la session donne lieu à un compte-rendu adressé aux parents à l'issue du stage. Ce document complète l'appréciation donnée de vive voix par les professeurs lors de la rencontre de fin de séjour.

## Week-end

Les week-ends sur notre campus de Bois-Robert (pour les sessions d'été) sont facultatifs mais vivement recommandés, de façon à éviter les difficultés liées à la reprise du travail. Pendant ces quelques jours, l'essentiel du temps est consacré aux loisirs.

Le samedi après-midi et le dimanche sont entièrement réservés à des excursions ou activités (Base nautique, paint-ball, accrobranche, etc...).

Le prix d'un week-end est de 175 euros Il comprend, outre la pension complète, les frais d'excursion, de déplacement et la blanchisserie.

Excursions fréquentes : Puy du Fou, La Baule, Océanium du Croisic...]

## Fournitures

Chaque élève devra apporter un cahier de brouillon, un cahier de cours par matière suivie, un paquet de grandes copies doubles, ses crayons, règle, machine à calculer, etc. Pour l'internat, il est nécessaire que chaque élève dispose du linge de corps pour une semaine, d'un nécessaire de toilette dont une serviette de bain, d'une tenue de sport, d'un maillot de bain l'été et d'un cadenas 30 mm, pour les garçons uniquement, pour fermer leur armoire. Il est possible de louer les draps et la couverture au prix de 40 euros pour une semaine, 50 euros pour deux semaines.

Ceux qui ne souhaitent pas bénéficier du service "location linge" devront apporter un drap housse, une taie d'oreiller, une housse de couette.

Il est conseillé aux enfants de ne pas détenir plus de 15 euros d'argent de poche par semaine puisque les dépenses sont réduites.

Dans tous les cas, il est préférable de posséder de petites espèces et de les laisser au secrétariat.

## Sécurité

Le directeur et les maîtres d'internat veillent à la bonne santé des enfants et prescrivent les soins pour les maux bénins. Le médecin est immédiatement prévenu en cas de doute. Les frais médicaux sont à la charge des familles et font l'objet d'une facturation à la fin du stage.

Les enfants sont couverts par la Responsabilité Civile du chef d'établissement pour les conséquences des dommages corporels causés à autrui au cours des activités scolaires, extra-scolaires et les trajets. La garantie individuelle couvre les accidents corporels au cours des activités

scolaires, extra-scolaires et trajets à hauteur des montants suivants :

Décès : 2 286 euros - Invalidité : 15 245 euros - Frais de traitement : 7 622 euros

L'Institut Bois-Robert a été ouvert en 1968 et déclaré aux autorités de l'Éducation Nationale. Il est reconnu comme collège et lycée privés par le Rectorat de Nantes – Académie de Nantes.

L'établissement est aux normes d'hygiène et de sécurité les plus strictes imposées par les services départementaux.

## Extrait du règlement

Au début de chaque stage, le directeur présente le règlement aux élèves. Nos exigences de travail et de comportement y sont notamment précisées.

Si nous faisons preuve d'une certaine souplesse puisqu'il s'agit de vacances, nous restons fermes et intransigeables sur les points suivants : vol, consommation d'alcool et/ou de drogue, vandalisme, agression physique.

Ces actes entraînent le renvoi immédiat et définitif.

Nous conseillons aux enfants de laisser chez eux bijoux, jeux électroniques, baladeurs, tablettes... En cas de disparition ou de destruction, ces objets ne pourront être remboursés.

Ils peuvent néanmoins être déposés au secrétariat de l'établissement.



# Bulletin d'inscription 2022

Photo

## Fiche d'identité

<b>Nom</b> .....	<b>Prénom</b> .....
Date et lieu de naissance .....	
Classe de (année 2021-2022) .....	Entrée en classe de (année 2022-2023) .....
Langue vivante 1 .....	Langue vivante 2 .....
Père .....	Mère .....
Adresse .....	Adresse .....
Code postal .....	Code postal .....
Ville .....	Ville .....
E-mail .....	E-mail .....
N° de portable .....	N° de portable .....
Profession .....	Profession .....

## Cours de vacances cocher le ou les choix retenus

Dates	Révision et Méthode ou Spécial Examens (printemps)	Activités complémentaires optionnelles
<b>du 18 au 22 avril (5 jours)</b>	<input type="checkbox"/> Collège et Lycée : 690 €	<input type="checkbox"/> Diagnostic : + 300 €
<b>du 25 au 29 avril (5 jours)</b>	<input type="checkbox"/> Collège et Lycée : 690 €	<input type="checkbox"/> Diagnostic : + 300 €
<b>du 18 au 29 juillet (2 semaines)</b>	<input type="checkbox"/> Collège et Lycée : 1250 €	<input type="checkbox"/> Test d'orientation : + 180 € <input type="checkbox"/> Orthographe (Collège uniquement) : + 200 € <input type="checkbox"/> Équitation 2 semaines : + 350 € <input type="checkbox"/> Diagnostic : + 300 €
<b>du 1er au 12 août (2 semaines)</b>	<input type="checkbox"/> Collège et Lycée : 1250 €	<input type="checkbox"/> Orthographe (Collège uniquement) : + 200 € <input type="checkbox"/> Diagnostic : + 300 € <input type="checkbox"/> Test d'orientation : + 180 €

La rentrée a lieu la veille du stage.

## Services complémentaires pour les cours de vacances

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Location draps et couvertures (1 semaine) : 40 €         | <input type="checkbox"/> Test d'orientation (possible à toute date) : 180 € |
| <input type="checkbox"/> Location draps et couvertures (2 semaines) : 50 €        | <input type="checkbox"/> Présence 1 week-end (stage de 2 semaines) : 150 €  |
| <input type="checkbox"/> Nombre de navettes pour gare SNCF ..... x 10 € = ..... € |   |

## Transports pour les cours de vacances cocher les choix retenus

- Mode de transport à l'arrivée :  Voiture  Train - Date et heure d'arrivée en gare St-Laud .....
- Mode de transport au départ :  Voiture  Train - Date et heure de départ en gare St-Laud .....
- Présence week-end :  23-24 juillet  6-7 août
- Si l'élève ne reste pas le week-end à l'Institut, merci d'indiquer ci-dessous si :
- Vous assurez les transports par vos propres moyens (départ à 13 heures les vendredis 22/04, 29/04, 22/07, 29/07, 05/08, 12/08 puis retour le dimanche soir)
- Il prend la navette en gare SNCF pour retour à l'école le(s) dimanche(s)

## Renseignements complémentaires

- Pièces à fournir obligatoirement :  Photo d'identité,  
 Copie de la carte d'identité ou du passeport de l'élève ou du livret de famille,  
 Attestation de l'assurance responsabilité civile,  
 Copie de la carte Vitale et de la complémentaire santé le cas échéant,  
 Bulletins trimestriels des deux dernières années scolaires,  
 En cas de séparation des parents, document attestant que vous avez la garde de l'enfant pendant la période du séjour,  
 Copie de toute décision de justice concernant votre enfant.

Comportement d'ensemble : .....

Sports préférés : .....

Désirs particuliers des parents : .....

## Fiche médicale (ou photocopie d'un carnet de santé)

**IMPORTANT : La réponse à ce questionnaire est de la plus haute importance.**

1 - De quelles maladies a été atteint l'enfant ? .....

2 - A-t-il été opéré ? .....

3 - Présente-t-il une déficience physique particulière ? .....

4 - Présente-t-il une infirmité ? .....

5 - A-t-il reçu des injections de sérum ?

Antidiphtérique : .....

Date : .....

Antitétanique : .....

Date : .....

Autres : .....

Dates : .....

Caisse S. S. : .....

N° Matricule : .....

6 - A-t-il reçu des vaccins ? En quelle année ?

Variole : .....

Diphtérie : .....

Rappel : .....

Tétanos : .....

Rappel : .....

Typhoïde et Paratyphoïde : .....

Rappel : .....

7 - A-t-il reçu les vaccins liés à la Covid 19 ? .....

Oui  Non

Si oui, merci de fournir une copie du pass vaccinal.

Si non, merci de nous fournir un test PCR négatif de moins de 48 heures.

## Déclaration des parents :

En cas d'accident ou de maladie grave survenue à mon enfant, je désire que soit appelé le Médecin de l'institut .

En cas d'urgence, si on ne peut m'atteindre au téléphone ou si le temps presse, j'autorise la direction à prendre à ma place les décisions nécessaires (ex. : transport en clinique) et lui donne tout pouvoir pour signer à ma place une éventuelle autorisation d'intervention chirurgicale .

S'il est impossible d'obtenir un transport par ambulance, je dégage entièrement la responsabilité de la direction qui pourrait être amenée à faire ce transport .

En cas d'hospitalisation, je désire que la direction choisisse, dans la mesure du possible :

La clinique (1) : .....

L'hôpital d'Angers

(1) Préciser le nom de l'établissement

## Conditions financières

- 1 - Ce bulletin doit nous être retourné accompagné d'un versement de réservation de 300 euros (session d'une semaine) ou de 600 euros (session de 2 semaines). En cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut sauf en cas de fermeture administrative liée à la crise sanitaire Covid-19.  
2 - Le versement de la totalité du séjour doit se faire au plus tard 15 jours avant le début du stage.

Pour des raisons tenant notamment à l'organisation de ces cours, il est expressément convenu,

qu'en cas de départ anticipé de l'élève, quel qu'en soit le motif, toutes les sommes resteront acquises à l'Institut,

et M. / Mme\* ....., déclare(nt) l'accepter.

(\* ) Mentionner le nom du signataire .

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :